AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1331-1

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que :

1. Lors de sa séance du 17 février 2025, le conseil a adopté le règlement suivant:

   RÈGLEMENT NUMÉRO 1331-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1331 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE POUR LES RUES IBERVILLE, CHEMIN SAINT-PHILIPPE, WOODFERN, MOORECREST, CRESCENT AINSI QUE LES SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS AFFÉRENTS POUR AJOUTER DES TRAVAUX SUR LA RUE LOUIS-HÉBERT ET POUR EN DIMINUER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT À 2 700 000 $

2. Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter lors d'une procédure d'enregistrement tenue du 10 au 14 mars 2025 et il a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 16 avril 2025.

3. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

4. Ce règlement peut être consulté sur le site Web de la Ville au https://mascouche.ca/ville/administration/avis-publics.

Donné à Mascouche, le 23 avril 2025.

La greffière et directrice des services juridiques,

Original signé par

Me Sandra De Cicco
greffe@mascouche.ca